

« L'Etat nous pointe du doigt alors qu'on est cramés, qu'on n'a plus de vie »

Qu'ils soient cadre supérieur, étudiant ou mère de famille, des usagers de cocaïne racontent leur difficulté à se sentir partie prenante du narcotrafic. Ils témoignent aussi de la banalisation de la consommation d'une drogue omniprésente

TÉMOIGNAGES

Christelle, 40 ans, travaille dans le secteur éducatif; Laurie, 22 ans, est étudiante en sciences; Elise, 44 ans, est assistante commerciale; Mathieu, 47 ans, est directeur commercial; Nicolas, 41 ans, est consultant dans l'ingénierie; Saul, 20 ans, est en BTS... Ils ont en commun d'avoir consommé de la cocaïne en 2025, comme 450 000 Français de plus de 18 ans, selon le chiffre avancé par la ministre de la santé, Stéphanie Rist, devant les parlementaires, le 17 décembre 2025.

De manière occasionnelle disent certains, régulière voire quotidienne pour les autres, ils incarnent une forme de « banalisation » de cet usage illicite, selon la formule consacrée. Parce qu'ils travaillent, sont insérés, parents pour certains, ils se savent éloignés du stéréotype du toxicomane. Une partie de ceux qui ont accepté de témoigner auprès du Monde n'hésitent pourtant pas à se qualifier comme tels. Tous ont souhaité rester anonymes, par crainte des conséquences sur leur vie sociale, familiale ou professionnelle, et portent donc un prénom d'emprunt.

Les consommateurs se sont retrouvés, ces dernières semaines, au centre de l'attention politique, mis en cause dans l'essor des narcotrafics et des violences qui en découlent. « C'est parfois les bourgeois des centres-villes qui financent les trafiquants », affirmait ainsi le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, selon des propos rapportés par la porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon,

« JE N'AI PAS L'IMPRESSION DE FAIRE QUELQUE CHOSE DE PLUS LOURD DE CONSÉQUENCES QUE MES PARENTS QUI BOIVENT DE L'ALCOOL », DIT SAUL, ALTERNANT

quelques jours après l'assassinat à Marseille, le 13 novembre, de Mehdi Kessaci, le frère d'un militant antidrogue. Au ministère de l'intérieur comme à la justice, on épingle des consommateurs qui ont « du sang sur les mains »; cette « demande » qui vient nourrir l'« offre ».

Pourquoi consomment-ils? Se sentent-ils responsables d'entretenir le narcotrafic? Et comment perçoivent-ils le durcissement de la rhétorique politique? Raisons évoquées et réactions sont assez contrastées, d'un consommateur à l'autre, en fonction de l'âge, de l'expérience, des usages... « Sincèrement, je ne pense pas être dans le déni, mais je ne vois pas, à mon échelle, ce que j'ai à voir avec la criminalité organisée », confie Laurie, 22 ans. Je me fournis auprès d'amis d'amis, je ne consomme jamais ailleurs que dans des fêtes et je me limite à deux fêtes par mois, rapporte encore l'étudiante du Sud-Ouest. J'essaie de profiter de mes moments festifs tout en limitant les risques. »

Saul, en alternance dans le Nord, abonde: « Je suis, comme tout le monde, choqué par l'actualité, mais les discours culpabilisants, ça me choque aussi. Je n'ai pas l'impression de faire quelque chose de plus lourd de conséquences que mes parents qui boivent de l'alcool, en toute légalité. »

« FACILITÉ DE SE FAIRE LIVRER »

Les auditions de garde à vue de consommateurs, dont Le Monde a pu consulter des procès-verbaux depuis plusieurs mois, apportent d'autres témoignages, indirects, sur leur consommation, leurs liens avec les trafiquants, leur sentiment de culpabilité. Sébastien, 49 ans, a ainsi vu débarquer la gendarmerie à 6 heures du matin dans son pavillon de la banlieue toulousaine, en novembre 2025. Il raconte alors aux gendarmes sa « femme exceptionnelle » et ses trois enfants « fantastiques », son ancien salaire à 9 000 euros par mois et son déménagement il y a un peu plus d'un an pour se rapprocher de sa belle-famille.

Mais, lorsque les policiers ouvrent la porte du garage, le profil du père de famille idéal change. Le sol est jonché de mégots de cigarette, de cuillères, d'ammoniaque et de briquets. A l'adjudant-chef qui l'interroge après l'avoir placé en garde à vue pour « acquisition non autorisée de stupéfiants », Sébastien raconte sa descente. Ce premier « trait » en 2016, presque « par hasard »: un ami lui propose, il dit oui « par curiosité », puis « prend l'habitude » d'en sniffer. « Ce qui était bien, c'est que je m'arrêtais car ça me piquait trop le nez. » Avant que son dealer ne lui ap-



prende à la fumer. Ses doses augmentent, avec « la facilité de se faire livrer à la maison ». Presque dix ans plus tard, Sébastien passe désormais chacune de ses nuits dans son garage à fumer ses 2 grammes de cocaïne et toutes ses journées à dormir. « Ne trouvant pas de travail, ça m'angoisse. Et de fumer, ça me permet d'oublier et de ne pas penser. Ça fait des mois que je veux arrêter, mais je n'y arrive pas. » Il est sorti de ses quelques heures de garde à vue avec un rendez-

Le volet sanitaire et social de la loi « narcotrafic » se fait attendre

Après l'« acte I » de la loi, focalisé sur l'arsenal répressif, le temps presse pour passer à l'« acte II », qui serait voué aux aspects de prévention

Presque un conseil des ministres délocalisé à l'Assemblée nationale: le 17 décembre 2025, neuf membres du gouvernement ont participé, au Palais-Bourbon puis au Sénat, à un débat sur le narcotrafic. Au moment où la ministre de la santé, Stéphanie Rist, s'est approchée du micro, quelques murmures de satisfaction et des applaudissements ont fusé sur les bancs de l'Assemblée – particulièrement à sa gauche. Sa présence, suivie notamment de prises de parole du ministre de l'éducation nationale, Edouard Geffray, et du ministre du travail, Jean-Pierre Farandou, mettait fin pour un temps à l'hégémonie du duo intérieur-justice, qui a monopolisé la longue séquence de mise en œuvre de la loi « visant à sortir la France du piège du narcotrafic », promulguée le 13 juin.

Dans les couloirs des deux chambres, une attente, voire une exaspération, se faisait sentir: après l'« acte I » de la loi, focalisé sur l'arsenal répressif face aux trafics et à la criminalité organisée, le temps presse pour passer à l'« acte II », qui serait voué, cette fois, aux aspects de prévention, de suivi sanitaire des consommateurs ou encore de présence des services publics dans les quartiers défavorisés passés sous la coupe des réseaux de trafiquants.

En dépit des attentes, M^{me} Rist n'aura pas dévoilé, dans son discours, de grand projet gouvernemental. Quelques points saillants en sont toutefois ressortis, comme le souhait de généraliser le programme Unplugged, visant à la prévention des conduites addictives en milieu scolaire, ou l'annonce d'une nouvelle campagne de sensibilisation, prévue début 2026. La question de la « culpabilisation » des consommateurs, assumée par le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau lors de la dernière opération de communication nationale, en février 2025, demeure en débat.

Les annonces du premier ministre, Sébastien Lecornu, destinées à renforcer encore l'efficacité de la loi, ne dévient pas non plus du sillon répressif. Il a promis des « mesures législatives pour adapter encore notre arsenal à cette menace [du narcotrafic], avec notamment l'alignement des réductions de peine et du régime de la libération conditionnelle des narcotrafiquants sur celui des terroristes ». Celles-ci seront intégrées dans le projet de loi SURE (sanction utile, rapide et effective), qui doit être porté par le ministre de la justice, Gérald Darmanin, au premier trimestre.

Une forme d'entente tacite semble avoir émergé depuis les audi-

tions destinées à l'écriture du rapport sénatorial sur le narcotrafic, rendu en mai 2024: les questions sanitaires ont été mises de côté pour plus d'efficacité sur l'aspect police-justice. Quant au débat sur la légalisation du cannabis, sujet polémique par excellence, capable de braquer, à peine évoqué, n'importe quel interlocuteur politique, il a été, lui aussi, mis sous le tapis pour ne pas fragiliser la recherche du consensus. Un regret pour nombre de parlementaires qui, à l'heure du premier bilan sur la loi (dont seule une partie est actuellement applicable, les décrets n'ayant pas été pris pour tous les articles du texte), et face à l'absence de réponse gouvernementale sur l'aspect social et de prévention, fourbissent, en coulisses, le projet de relancer ces débats.

« Changement de paradigme »

« Aujourd'hui, ce qui prévaut c'est la frustration: il manque la « deuxième jambe » de la réponse face à la menace du narcotrafic: ne pas réfléchir à la dimension prévention et santé est une vraie limite à l'action publique », estime Jérôme Durain (Parti socialiste, Saône-et-Loire), le corapporteur du texte sénatorial ayant servi de base à la loi, désormais président de la région Bourgogne-Franche-Comté. Devant ce travail fait à

moitié, il préconise « une initiative du même ordre que la commission d'enquête sur le narcotrafic, en travaillant notamment sur la demande, sans stigmatiser les consommateurs ».

L'ébauche du scénario d'un « acte II » de la loi commence à circuler parmi les sénateurs, et plus particulièrement au sein de la commission des affaires sociales. Les thèmes à aborder nécessiteraient une réflexion de « grande ampleur », selon Marion Canalès, sénatrice (Parti socialiste, Puy-de-Dôme) membre de cette commission: « Ce n'est pas seulement le médico-social, mais aussi l'entrée des mineurs et des fratries dans le trafic, la question des médicaments, des opioïdes, du protoxyde d'azote [gaz hilarant, très addictif]; il s'agit d'enjeux très larges, nécessitant aussi de repenser la portée des sanctions. » Elle plaide ainsi pour la création d'une « mission d'information transcommission », qui unirait la commission des affaires sociales à la commission des lois – toutes deux présidées par des élus du parti Les Républicains.

Le débat sur la légalisation du cannabis « serait de nature à perturber l'acte II », concède M^{me} Canalès. Un point de vue que partage Antoine Léaument, député (La France insoumise, Essonne)

pourtant coauteur, en février 2025, d'un rapport d'information parlementaire, avec son collègue Ludovic Mendes (Renaissance, Moselle), dans lequel ils proposaient la dépénalisation du cannabis au sein d'une stratégie axée sur la prévention et le suivi médical, en contraste avec les sanctions pénales actuellement établies. « Il faut être pragmatique, souligne M. Léaument. D'autant que passer à une logique qui n'est pas celle du tout répressif serait un changement de paradigme complet. »

Les acteurs de terrain qui, majoritairement, louent les avancées promises concernant la lutte contre le blanchiment et les améliorations attendues dans les enquêtes

« AUJOURD'HUI, CE QUI PRÉVAUT C'EST LA FRUSTRATION: IL MANQUE LA « DEUXIÈME JAMBE » DE LA RÉPONSE FACE À LA MENACE DU NARCOTRAFIC »

JÉRÔME DURAIN

ex-sénateur PS de Saône-et-Loire

tes visant les avoirs criminels, attendent surtout que les dispositifs de prévention existants soient renforcés. « Les mesures liées à l'aspect sanitaire et à la réduction des risques font aussi partie de la gestion de l'ordre public, plaide Catherine Delorme, présidente de la Fédération Addiction. Les budgets des services de prévention sont soumis à des financements qui ne sont pas pérennes, tels que les dotations via des conseils départementaux, les enveloppes des agences régionales de santé, ou les appels à projets. »

L'exemple des haltes soins addictions (HSA) – des salles de consommation à moindre risque – est symptomatique de ces inquiétudes. « La réglementation existe depuis dix ans, il y a eu trois rapports d'évaluation positifs, et aujourd'hui on ne compte que deux HSA sur l'ensemble du territoire [à Paris et à Strasbourg], alerte M^{me} Delorme. Leur expérimentation a été prolongée d'un an [jusqu'à la fin 2027] par un article ajouté en dernière minute au projet de loi de financement de la Sécurité sociale. » Pareille inquiétude, liée à l'instabilité du budget de l'Etat, rend plus complexe encore le scénario esquissé d'un « acte II » sanitaire et social de la loi « narcotrafic ». ■

THOMAS SAINTOURENS



XAVIER LISSILLOUR

vous au tribunal pour une procédure alternative aux poursuites judiciaires, une composition pénale.

Autre affaire, quelques mois plus tôt, à Paris cette fois : quatre consommateurs sont interpellés dans une enquête visant « la centrale Djamel », un réseau de livraison de drogue à domicile, notamment de la cocaïne à 70 euros le gramme. Les procès-verbaux d'enquête racontent des profils de M. Toutle-Monde. Une quinquagénaire raconte en pleurs qu'elle descendait acheter ses 2 grammes hebdomadaires. « J'essaie d'arrêter », assure-t-elle, mais les relances par la messagerie WhatsApp de son dealer ont raison de sa volonté depuis sept ans.

Une autre, directrice marketing versaillaise de 36 ans, sniffe « une ligne tous les trois jours » depuis dix ans – sauf pendant ses deux grossesses. « Un psy en addictologie » l'a aidée à se sevrer le temps des accouchements et des allaitements, puis elle a repris. Un promoteur immobilier de 40 ans, qui gagne 6000 euros par mois, assure qu'il ne peut pas emmener sa fille en vacances. La faute aux près de 4000 euros qui passent chaque mois dans sa consommation de cocaïne.

« JE SUIS JUSTE UN FÊTARD »

Le quatrième gardé à vue dans ce dossier ne comprend pas ce qu'il fait là, entre les murs du commissariat du 17^e arrondissement de Paris. « Je consomme de la cocaïne, je suis d'accord. Mais je suis juste un fêtard. » Le capitaine de police ose une relance : « Avez-vous conscience que, sans clients, il n'y aurait pas de trafic de drogue ? » Réponse : « Oui, je sais bien. » A 44 ans, cet auto-entrepreneur passera plus de quatre heures en garde à vue avant de recevoir lui aussi une composition pénale, alternative aux poursuites judiciaires. Comme les trois autres.

« C'est tellement facile, ce discours du "toxico complice" », s'énerve Christelle en racontant son parcours au Monde : l'Etat nous pointe du doigt et vient nous gratter avec des amendes forfaitaires, alors qu'on est cuits, cramés, qu'on n'a plus de vie, qu'on porte déjà une immense culpabilité à l'intérieur de soi... » La cocaïne, explique cette consommatrice de 40 ans, abstinente depuis deux mois, fait « partie d'elle » depuis ses 16 ans. « Ça fait longtemps que je n'en prends plus pour faire la fête, cela me détruit... Si j'y reviens toujours, fait valoir cette Lyonnaise d'adoption, c'est bien que ça n'a rien à voir avec une question de volonté. »

Chez Nicolas, aussi, le mal-être le dispute à la colère. « On a un peu une double persona-

ENTRE 2017 ET 2023, LE NOMBRE DES PERSONNES MAJEURES DÉCLARANT CONSOMMER DE LA COCAÏNE A QUASIMENT DOUBLÉ

lité, quand on est un drogué, explique-t-il, en assumant le mot. Une part de nous veut s'en sortir, une autre ne pense qu'à consommer. Parfois, je le pense moi aussi : je ne suis qu'un sale petit bourge qui n'a rien d'autre à faire que de se droguer. Mais l'autoflagellation, chez moi, est contre-productive : ça me donne surtout envie de reconsommer », relève le quadragénaire, en cure – sa sixième – dans un hôpital parisien, après une deuxième overdose en quelques mois.

Elise, une autre consommatrice de longue date, se dit, elle, heurtée par le « virage répressif », mais partagée sur l'évolution du « climat ambiant ». « Bien sûr que le discours général s'est durci, mais au-delà des mots, j'ai le sentiment, concrètement, d'être plus soutenue, mieux accompagnée aujourd'hui qu'à 20 ans, témoigne-t-elle. A l'époque, on me jetait les seringues au visage en pharmacie, et même avec les médecins, la communication était souvent très raide... Dans les faits, l'accompagnement social et sanitaire a beaucoup progressé. En tout cas pour les personnes, comme moi, qui accèdent aux soins. » Cette maman de deux adolescents – l'un placé, l'autre vivant chez son père – assure « devoir son salut » à l'équipe éducative et aux travailleurs sociaux qui la soutiennent, quotidiennement, dans le centre d'hébergement et de réinsertion sociale, en Rhône-Alpes, dont elle occupe une chambre.

Mathieu, même génération, questionne frontalement le discours politique dominant. « Ça n'a rien de très neuf, ce langage : on parle à l'électorat conservateur, on donne l'impression qu'on agit... Et ça évite surtout de poser la vraie question : pourquoi une part croissante de la population consomme-t-elle de la cocaïne aujourd'hui ? », affirme l'homme de 47 ans, père de deux enfants, installé lui aussi en région lyonnaise.

De fait, entre 2017 et 2023, les enquêtes menées par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives font état d'un

quasi-doublement du nombre des personnes majeures déclarant consommer ce psychostimulant (de 5,6 % à 9,4 % pour ceux qui disent avoir consommé de la cocaïne au moins une fois au cours de leur vie, et de 1,6 % à 2,7 %, au cours des douze derniers mois). Pourquoi, alors ? Mathieu raconte avoir recommencé à prendre de la cocaïne quotidiennement, après dix années d'interruption, pour « stopper [son] hyperactivité mentale ». « On m'a diagnostiqué, tardivement, un TDAH [trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité] et une bipolarité. Ce sont des comorbidités, explique-t-il. Ma consommation n'est pas festive, je ne prends pas de coke pour me booster, au contraire : je consomme seul, pour réussir à me poser. »

« C'EST UNE MALADIE »

Nicolas insiste, lui, sur le lien entre ses « prises » et la « performance professionnelle » : « J'ai toujours eu un rapport addictif au travail, mes employeurs m'ont toujours répété de lever le pied. Je me suis mis à associer la cocaïne au travail, donc comme je travaillais tout le temps, je n'arrivais pas à faire autre chose que d'être coké tout le temps », raconte le consultant en ingénierie, en cours de sevrage.

Autant de raisons rapportées que de profils. Un constat fait l'unanimité : la cocaïne est « partout ». « C'est devenu universel, chez des gens qui ont de l'argent comme chez ceux qui n'en ont pas, femmes comme hommes, jeunes et moins jeunes, poursuit Mathieu. Au travail, dans la rue, en soirée, on connaît toujours quelqu'un qui en prend, et on se reconnaît entre nous. »

Si ces usagers souhaitent réagir aux discours entendus, c'est, disent-ils, qu'ils trouvent que, dans les débats, le curseur mis sur les consommations festives, et leur banalisation, occulte un pan important de la problématique : leur addiction. « C'est une maladie, j'ai mis vingt ans à le comprendre, rapporte Christelle. Personne n'irait critiquer un diabétique parce qu'il a besoin d'insuline, ou un cancéreux parce qu'il récidive... » Et de rappeler que, pour ceux qui l'ont vécu, le passage d'une consommation récréative à une consommation régulière, voire quotidienne, se fait souvent sans bruit, dans un « continuum ». « Quand tu es jeune, insouciant, ton cerveau tient, ton corps tient, tu penses tout contrôler, raconte Elise. Tu es dans le déni. Et puis un jour, tu te réveilles avec des douleurs partout, et tu découvres que c'est ça, le manque... » ■

MATTEA BATTAGLIA ET LUCIE SOULLIER

Déconstruire l'image « cool » des dealers

Villeurbanne participe à un nouveau programme de prévention auprès des jeunes

REPORTAGE
LYON - correspondant

Une fois toutes les actions sécuritaires mises en branle, que reste-t-il pour lutter contre la puissance persistante du narcotrafic dans les cités françaises ? Dans le quartier du Tonkin, à Villeurbanne, dans la métropole de Lyon, le volet prévention est pensé à travers un programme inédit, qui vise à déconstruire l'image du revendeur de drogue auprès des jeunes générations, en interrogeant la figure du caïd et de son argent facile.

Lancé en octobre 2025, le projet se déroule sur deux ans, dans les écoles, les centres sociaux et les rues de ce secteur, perclus de points de deal et théâtre de règlements de comptes. L'idée ? « Aller au plus près de la population, écouter sa situation, partir de son regard, et porter le débat. Faire la morale, ça ne marche pas », expose Jérémie Flauraud. Il est le coordinateur de ce programme, issu d'un appel à projets lancé et financé à hauteur de 150 000 euros par la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca), et complété par une subvention de la municipalité de 20 000 euros. Villeurbanne est la première des 15 villes concernées par le projet à mettre en œuvre sa version complète.

Parmi les 12 actions programmées, l'intervention de la compagnie de théâtre Tenfor. Durant trois semaines, son directeur, Philippe Occulto, a recueilli les témoignages d'une soixantaine de jeunes, parents et professionnels du quartier du Tonkin. Il en a conçu deux saynètes, directement inspirées de leurs expériences. L'objectif est de jouer, d'encourager les réactions du public et d'enchaîner par des improvisations associant acteurs et spectateurs, selon le principe du théâtre-forum.

La première séquence met en scène deux ados. Le premier, Léo, est fasciné par les dealers, la marque de leur téléphone, leur prestance et leur gratitude aussi, quand ils laissent la monnaie aux jeunes envoyés acheter d'une cannette de soda. « Ils sont cool, en vrai... J'aimerais bien avoir la vie qu'ils ont », dit-il à Nadia, son amie, très méfiante, qui fait tout pour éviter le point de deal sur leur parcours. Elle essaye de le convaincre du piège qui le guette. Le 18 décembre 2025, la scène est jouée par Ariane Echallier et Franck Fargier, devant 120 élèves des classes de 5^e du collège Bertrand-Tavernier. Philippe Occulto, crâne lisse et sourire généreux, interroge la salle. « Cette situation, elle existe ? » La réponse fuse : « Oui ! »

Les gradins bouillonnent d'énergie. Lorsque l'animateur demande de quel personnage les élèves se sentent le plus proche, les suffrages se répartissent en deux, et le débat s'engage. « Ça ne fait pas de mal de les aider. Une cannette, c'est rien. Il faut juste faire attention », lance un élève, alors qu'une camarade prévient : « Il y a des situations où ça peut nous retomber dessus. Au bout d'un moment, tu vas prendre confiance... » Une autre élève voit un avantage à collaborer avec les dealers : « Ça peut rendre service, vu que les grands de la cité, si besoin, ils vont te défendre. Il faut pas te loucher après. »

Tentations, intérêts, dangers, les jeunes du quartier se livrent à cœur ouvert. En participant aux impros, les élèves montent d'un cran. « Tu vas dire quoi à ta mère quand tu ramèneras 700 euros ? Eux, ils s'en foutent de toi, ils te

manipulent », joue une élève qui prolonge le rôle de Nadia. Après l'aynète, un collégien intervient : « Si tu te mêles pas aux histoires, tu es tranquille. Si tu es proche, le stress va monter. » Le « stress revient beaucoup. Les collégiens expriment ce qu'on ne dit pas aux professeurs, et très peu en famille. Ce tabou de l'omniprésence du trafic de drogue dans leur quotidien, celui qu'ils vivent en permanence, la tension qu'il engendre, le choix qu'il impose. »

En décembre 2024, la police nationale a nommé 13 agents pour lancer la brigade spécialisée de terrain, et la mairie a installé neuf caméras supplémentaires de surveillance dans ce quartier à l'architecture bétonnée des années 1970, fait de tours reliées par des dalles et des passerelles, conçu autour d'un centre commercial, aux multiples recoins propices aux trafics. La police municipale a effectué 1 000 rondes, découvrant des dizaines de caches.

« Les costumes-cravates »

Le Tonkin avait la réputation d'alimenter en drogues la clientèle frontalière du campus universitaire de la Doua, et du bourgeois 6^e arrondissement de Lyon : « les costumes-cravates », selon l'expression des enfants du quartier, voyant leur manège près des stations de tramway, chaque fin de semaine. Les bilans officiels font état du démantèlement de cinq points de deal et de 40 mis en cause en moins d'un an. Mais la situation est fragile, avec l'apparition de trafiquants à l'accent du Sud, à la gâchette facile, en recherche de main-d'œuvre locale.

Autre séquence, le 28 novembre 2025, cette fois auprès d'une classe de 3^e du collège de 460 élèves, dont 56 % sont boursiers. L'association Possible et la maison de justice et du droit exposent les règles et les professions judiciaires, puis utilisent des jeux de rôles pour se mettre en situation de juger une affaire de « stup ». Il s'agit d'un guetteur mineur et d'une receleuse plus impliquée dans le trafic. « Je connais un pelo [un homme], il a pris deux ans », fanfaronne un collégien, en plein délibéré. Les collégiens s'agitent, écoutant d'une oreille distraite les consignes.

Mais quelque chose se joue à l'écart de la parole officielle. Leurs conversations rebondissent dans les petits cercles de leurs tables de travail. Mettre une amende à la receleuse ? « 20 000, tu les rembourses facile. Et direct, elle repart au four [lieu de vente de stupéfiants] », estime un élève. Le guetteur ? « Une amende, c'est trop. Le garçon avait pas de trucs sur lui », dit une camarade, alors qu'une autre propose un travail d'intérêt général : « Il a guetté sous l'emprise. » Une animatrice reprend au vol : « On peut être sous une mauvaise influence ? » Un élève murmure à son voisin : « Oui, m'envoyer chercher une cannette, par exemple. » Les apartés disent leurs connaissances des rouages des « fours » de vente de drogue.

Au moment de juger, chaque groupe doit désigner trois camarades, invités à revêtir la vraie robe noire du magistrat pour représenter le tribunal. « La combinaison, elle est plus grande que moi », s'amuse un élève. Rires, chamailleries et tout d'un coup un silence lorsque le tribunal juvénile prononce la sentence. Quelques secondes où chacun se sent respectueusement concerné, où la République semble exister, fragile entre leurs mains. ■

RICHARD SCHITTIVY